

Communiqué de presse

Crise alimentaire au Bénin : la LDCB invite le gouvernement à réorienter ses mesures

Après une analyse approfondie des différentes mesures gouvernementales destinées à juguler la présente crise alimentaire dans notre pays, la Ligue pour la Défense du Consommateur au Bénin (LDCB) constate avec amertume que celles-ci ont essentiellement profité aux opérateurs économiques qui n'ont pas répercuté les avantages issus des exonérations dont ils ont bénéficié sur les prix pratiqués aux consommateurs.

Cette situation, qui est surtout l'œuvre des détaillants auprès de qui s'approvisionnent directement la majorité des consommateurs, ajoutée aux ruptures fréquentes des stocks de vivres subventionnés sur les sites de distribution d'ailleurs insuffisants amène la LDCB à proposer au gouvernement l'adoption des mesures ci-après :

1. Mettre fin aux différentes exonérations accordées depuis Novembre 2007 aux opérateurs économiques
2. Utiliser les recettes fiscales perçues sur les produits antérieurement exonérés pour importer les produits de grande consommation et acheter des produits vivriers auprès des producteurs locaux.
3. Distribuer ces vivres et produits à prix réduits aux consommateurs.
4. Multiplier les points de distribution des vivres dans les grandes agglomérations du pays pour tenir compte de la démographie.
5. Utiliser une partie des recettes collectées pour appuyer les producteurs locaux et accroître significativement la production nationale.

Ces mesures permettront de réduire la souffrance actuelle des consommateurs et d'assurer à terme la souveraineté alimentaire à notre pays, le Bénin.

Fait à Cotonou le 14 Juillet 2008
Le Président

Romain Abilé HOUÉHO